



Peut être un licenciement abusif ?

Par **Fournier bruno**, le **23/03/2010 à 16:18**

Bonjour,
J'ai été licencié récemment et je constate sur la lettre recommandée qu'il y a de fautes de français, des rajouts démesurés des conditions pour lesquelles j'ai été licencié et j'en passe et des meilleurs.
Je constate également que lors du premier entretien, au vu de cette lettre, je n'ai pas eu le droit d'être écouté une seule fois puisqu'ils avaient déjà fait leur propre jugement.
Ma déduction est qu'ils ont profité de mon fort caractère pour se débarrasser de quelqu'un, puisque l'entreprise va au plus mal.
Que dois-je faire pour obtenir mes droits et ne pas laisser ceci impunie ?